



## On va commencer à négocier... pour vrai!

Dans notre dernier journal, nous vous avons fait un résumé des démarches que nous avons effectuées au cours des derniers mois afin d'entamer la phase préliminaire de négociation.

Fidèles à notre habitude, nous avons su mettre la pression sur les dirigeants de la STM pour faire respecter nos droits. C'est suite à plusieurs échanges dont la tenue de trois (3) rencontres avec la STM qu'une entente sur le protocole de négociation a pu être conclue. Nous pouvons donc maintenant affirmer que la négo décolle pour de bon!

Nous savons maintenant que le comité de négociation patronal sera composé de Mme Geneviève Lahaie, conseillère principale, relations professionnelles, Mme Andrée Levasseur, surintendante, PR-Youville, et Me Jean-François Pedneault, avocat du cabinet Monette Barakett. Soulignons que Me Pedneault agira à titre de porte-parole et qu'il s'agit d'un agent externe que la STM doit payer au prix fort.

Le 28 février dernier, il a été convenu que les parties déposeraient leurs demandes normatives le 15 mars suivant. L'analyse des dépôts respectifs devra se faire rapidement par chacune des parties. L'intention commune est de débiter la négociation en ayant comme fréquence une (1) rencontre par semaine.

**Notre solidarité, notre force!**



*Votre Comité d'Information*